MAGON ACEROS

C/ Persiles y Segismunda, s/n
45221 Esquivias / Toledo / Espagne
Tél. : (+34) 925 520 035
magonaceros@magon.es
www.magon.es

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions de vente s'appliquent à l'ensemble des produits, accessoires et services proposés au client par MAGON METALES PERFILADOS. Les accords établis entre MAGON METALES PERFILADOS ou ses agents et des tiers seront valides uniquement s'ils bénéficient de la confirmation écrite de MAGON METALES PERFILADOS. Ces conditions générales de vente prévaudront sur les conditions d'achat des clients.

OFFRES ET COMMANDES

1. Les commandes émises par le client n'engagent en aucun cas MAGON METALES PERFILADOS tant qu'elle n'a pas reçu un exemplaire de la Confirmation de commande émise par MAGON METALES PERFILADOS, non modifiée, signée par le client et revêtue de son tampon.

2. Le retour de la Confirmation de commande signée par le client, dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi par MAGON METALES PERFILADOS, constitue l'acceptation par le client du contrat défini par le présent document.

3. De même, l'un des faits ci-après implique l'acceptation de toutes ces Conditions générales de vente :

   a. Accepter ou réceptionner les matériels livrés.
   b. Retourner la Confirmation de commande signée dans le délai établi.
   c. Valider ou accepter la facture correspondante.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4. Les prix indiqués sur la Confirmation de commande sont nets et payables via le mode de paiement établi sur celle-ci. Le paiement de toutes les taxes et de tous les coûts de transport (sauf s'ils sont inclus expressément dans la Confirmation de commande), assurances, envoi, stockage, manipulation, surestaries et autres éléments similaires reviendra au client. Toute augmentation de ces coûts effective à compter de la date de la Confirmation de commande sera à la charge du client.

LIVRAISONS ET TRANSFERT DES RISQUES

5. Les délais de livraison des matériels fournis par MAGON METALES PERFILADOS sont susceptibles de subir un certain retard, ne donnant droit à aucune réclamation ou compensation. En cas de retard de livraison, le client aura uniquement le droit de résilier les commandes concernant des Marchandises qui ne sont pas encore en cours de fabrication, et seulement après avoir accordé à MAGON METALES PERFILADOS une période de grâce tenant compte du délai initial de livraison et après l'envoi d'une notification formelle de manquement.

6. Les délais de livraison contraignants donneront uniquement le droit au Client de percevoir des indemnisations dans la mesure où MAGON METALES PERFILADOS a été totalement informée par écrit au moment de la conclusion du contrat des éventuels dommages et pertes résultant d'un retard de livraison et d'une évaluation approximative des différents éléments qu'ils comprennent. De même, en cas de retard de production, MAGON METALES PERFILADOS aura le droit de ne pas livrer la quantité intégrale demandée par le Client en une seule fois, mais il pourra effectuer plusieurs livraisons successives partielles.

CONFIDENTIALITÉ : conformément aux dispositions de la législation en matière de protection des données et au Règlement UE 2016/679 de la LSSI (34/2002), nous garantissons la confidentialité de vos données qui seront enregistrées dans un fichier propre. Vous pourrez exercer vos droits d'accès, rectification, annulation ou suppression, opposition, limitation du traitement ou de la portabilité de vos données en nous informant par courrier électronique. Vous avez également le droit de présenter une réclamation auprès de l'Agence de protection des données.

MASTER EMPRESAS

C/ Persiles y Segismunda, s/n
45221 Esquivias / Toledo / Espagne
Tél. : (+34) 925 520 035
magonaceros@magon.es
www.magon.es

7. Le transfert des risques, sauf disposition contraire écrite, interviendra dans l'usine de MAGON METALES PERFILADOS, avant le chargement. Et dans le cas d'application d'Incoterms, le transfert des risques interviendra selon la règle applicable (dernière version des Incoterms publiée par la Chambre de commerce internationale (ICC)). Si le client ne se charge pas des Marchandises, sur notification de leur disponibilité par MAGON METALES PERFILADOS, celles-ci pourront être stockées pour le compte et aux risques du Client pour une période n'excédant pas 2 mois, et elles seront facturées comme si elles étaient livrées. Passé ce délai, et sans qu'il soit nécessaire d'envoyer une notification spéciale, MAGON METALES PERFILADOS pourra procéder à la revente ou à la destruction des Marchandises, et réclamer des indemnisations.

8. Si les Marchandises sont vendues livrées à destination, il appartiendra à MAGON METALES PERFILADOS de déterminer l'itinéraire et les moyens de transport, ainsi que de sélectionner les agents de transport et les transporteurs. MAGON METALES PERFILADOS ne pourra en aucun cas garantir une heure exacte de livraison à destination. Le client s'engage à réceptionner les Marchandises à l'adresse et à la date convenues. En cas de non-réception, la livraison sera considérée comme effectuée à toutes fins à cette adresse et à cette date. En cas d'incident découlant du transport, la loi réglementant le transport terrestre (LOTT) servira de référence.

CONFORMITÉ ET INSPECTION

9. Le Client réalisera une inspection des Marchandises au point de Livraison afin de vérifier la quantité d'éléments, la longueur et la largeur indiquées sur la Confirmation de commande, et tout défaut visible sera enregistré au cours de cette inspection. Si le Client ne présente aucune observation écrite concernant les Marchandises dans un délai d'une semaine (loi 15/2009-Journal officiel de l'État 273, art. 60) à compter de la date de livraison et avant toute transformation ultérieure de ces Marchandises, celles-ci seront automatiquement considérées comme acceptées au moment de la livraison au client. Les Marchandises seront considérées comme livrées à partir de la signature du bordereau présenté par le transporteur, à l'adresse et par le personnel indiqué par le client. S'agissant des termes spécifiques de la Confirmation de commande, MAGON METALES PERFILADOS n'acceptera aucune réclamation relative à des imperfections ou des défauts des Marchandises qui auraient pu être constatés par le biais d'une inspection visuelle, ou si celle-ci n'a pas été réalisée.

10. Au moment de la réception des Marchandises sur un chantier, toute immobilisation des véhicules de transport sera à la charge du Client.

11. Le Client se chargera de la Manipulation et du Stockage des Marchandises, et il devra respecter strictement les instructions décrites ci-après (points 13, 14, 15 et 16). De même, il se chargera de l'Installation des Marchandises en suivant les recommandations et les instructions fournies par MAGON METALES PERFILADOS (disponibles dans les catalogues et sur notre site Web « www.magon.es »), et il s'assurera que ces instructions sont communiquées à ses propres clients. Au cours de l'assemblage, si les Marchandises présentent des défauts, le client devra informer MAGON METALES PERFILADOS sans délai et interrompre immédiatement l'assemblage.

MANIPULATION

12. Dans le cas d'un Déchargement manuel de la marchandise, il faut tenir compte des instructions suivantes :
    a. Le personnel manipulera toujours les matériels avec des gants de sécurité.
    b. Des outils adéquats doivent être utilisés pour libérer les matériels de l'emballage.

CONFIDENTIALITÉ : conformément aux dispositions de la législation en matière de protection des données et au Règlement UE 2016/679 de la LSSI (34/2002), nous garantissons la confidentialité de vos données qui seront enregistrées dans un fichier propre. Vous pourrez exercer vos droits d'accès, rectification, annulation ou suppression, opposition, limitation du traitement ou de la portabilité de vos données en nous informant par courrier électronique. Vous avez également le droit de présenter une réclamation auprès de l'Agence de protection des données.

MASTER EMPRESAS

C/ Persiles y Segismunda, s/n
45221 Esquivias / Toledo / Espagne
Tél. : (+34) 925 520 035
magonaceros@magon.es
www.magon.es

c. La zone de stockage doit être préalablement définie. Toujours stocker sur une surface ferme, exempte de tout débris et plane. (Voir les recommandations de stockage).
d. Les paquets ne seront jamais empiler directement sur le sol, de la végétation ou de la terre.

13. Dans le cas d'un Déchargement par grue de la marchandise, il faut tenir compte des instructions suivantes :

a. Le personnel manipulera toujours les matériels avec des gants de sécurité.
b. La grue doit être utilisée par une personne qualifiée, titulaire des permis et licences correspondants.
c. L'utilisation d'un bras oscillant ou d'un outil de déchargement est recommandée.
d. Le levage des matériels s'effectuera au moyen d'élingues, garantissant au minimum deux points d'appui le long du paquet. Ne jamais utiliser de chaînes métalliques, celles-ci pouvant marquer et endommager les matériels.
e. Il est recommandé de protéger les bords du paquet au niveau des points d'appui des élingues. Des séparateurs rigides d'une longueur supérieure à la largeur du paquet peuvent être utilisés.

STOCKAGE

14. Court terme :
a. Ne jamais entreposer les paquets directement en contact avec le sol ou la végétation.
b. La zone de stockage doit être sèche et aérée.
c. En cas d'impossibilité de stockage couvert, les matériels doivent être stockés avec une inclinaison de 5 %, évitant ainsi l'accumulation d'eau à l'intérieur du paquet. Effectuer des entailles sur le plastique étirable de l'emballage de façon à permettre à l'eau entrée accidentellement de s'écouler. Les paquets devront être couverts avec un matériau imperméable, une toile ou du plastique.
d. Le film protecteur devra être retiré de la surface du placage au maximum 15 jours après avoir été exposé à une intempérie.
e. Les placages stockés dans les paquets sont sensibles à l'humidité, à la condensation et à la pluie. L'eau qui s'accumule entre les placages pourrait générer de l'hydrocarbure de zinc sur la surface, celui-ci se présentant sous la forme de taches sur la surface d'un matériel prépeint. Pour éviter cela, installer des séparateurs entre les placages. Cette eau accumulée peut à son tour endommager la peinture des placages, entraînant des décollements.

RÉCLAMATIONS ET RESPONSABILITÉS

15. MAGON METALES PERFILADOS garantit que les Marchandises sont conformes aux spécifications figurant sur la Confirmation de commande. Le Client devra avoir communiqué toutes les informations nécessaires : (a) pour mener à bien ces spécifications et (b) concernant la transformation et l'utilisation finale des Marchandises, et il reconnaît que l'obligation de conformité de MAGON METALES PERFILADOS est pleinement satisfaite à partir du moment où ces spécifications sont respectées à la Livraison. Tout conseil technique est fourni de bonne foi mais sans garantie. Le conseil de MAGON METALES PERFILADOS ne dégage pas le Client de ses responsabilités quant à la vérification de la conformité des marchandises livrées pour les processus et utilisations auxquels elles sont destinées (conformément aux fiches techniques et aux tableaux d'application disponibles dans les catalogues et sur notre site Web « www.magon.es »).

16. MAGON METALES PERFILADOS ne sera pas tenue responsable des :

CONFIDENTIALITÉ : conformément aux dispositions de la législation en matière de protection des données et au Règlement UE 2016/679 de la LSSI (34/2002), nous garantissons la confidentialité de vos données qui seront enregistrées dans un fichier propre. Vous pourrez exercer vos droits d'accès, rectification, annulation ou suppression, opposition, limitation du traitement ou de la portabilité de vos données en nous informant par courrier électronique. Vous avez également le droit de présenter une réclamation auprès de l'Agence de protection des données.

MASTER EMPRESAS

C/ Persiles y Segismunda, s/n
45221 Esquivias / Toledo / Espagne
Tél. : (+34) 925 520 035
magonaceros@magon.es
www.magon.es

a. Dommages et préjudices susceptibles de survenir, directement ou indirectement, en raison de la mauvaise utilisation des produits vendus, ou de leur utilisation abusive pour une autre utilisation que celle à laquelle ils sont destinés.
b. Dommages sur le revêtement occasionnés par l'humidité ou tout autre phénomène préjudiciable pour le revêtement en raison d'un stockage inadéquat des matériels avant leur installation.
c. Dommages causés par l'eau de tout matériel après sa sortie de MAGON METALES PERFILADOS.
d. Dommages sur le revêtement occasionné durant le transport, la manipulation, l'installation, le stockage, l'assemblage et/ou la manipulation*** des matériels sur le lieu de travail et/ou tout autre acte de négligence de la part du client ou de tiers après sa sortie de MAGON METALES PERFILADOS.
e. Dommages sur le revêtement découlant de l'eau stagnante.
f. Dommages sur le revêtement causé par le contact avec de l'eau contaminée au plomb, cuivre, graphite, etc., y compris la condensation des climatisations et le bois traité.
g. Dommages occasionnés par le contact avec des substances corrosives ou par le contact continu des bords du placage avec l'eau, des solutions humides, le sol, la végétation ou le contact direct avec une surface en béton.
h. Dommages « occasionnés par » ou « dans » des produits, matériaux, accessoires et pièces non fournies par MAGON METALES PERFILADOS.
i. Dommages occasionnés au cours du déchargement à destination.
j. Matériels non inspectés au moment et au point de livraison. Tout défaut visible devra être mentionné sur le bordereau de livraison.

17. Les réclamations ne confèrent pas au Client le droit de reporter ou suspendre le paiement de la facture correspondante ou de toute autre facture en attente.

18. Les défauts non visibles lors de la livraison devront être notifiés à MAGON METALES PERFILADOS au moment de leur constatation, et au plus tard 6 mois après la Livraison (le Client est tenu d'inspecter minutieusement les Marchandises durant cette période).

19. Si la Marchandise est considérée comme défectueuse par MAGON METALES PERFILADOS, celle-ci aura uniquement l'obligation, à sa discrétion, (i) de remplacer ou rembourser ladite Marchandise, ou (ii) si le prix n'a pas encore été réglé par le Client, de réduire son montant ou d'annuler le contrat. Dans tous les cas, la responsabilité de MAGON METALES PERFILADOS se limitera à 100 % de la valeur facturée des Marchandises défectueuses ou endommagées. MAGON METALES PERFILADOS déclinera toute responsabilité quant aux pertes en matière de coûts de transformation, assemblage et/ou désassemblage, aux pertes de production, pertes de revenus et/ou toutes autres pertes ou dommages spéciaux consécutifs, subis directement ou indirectement par le Client ou par toute autre personne.

20. Les éventuels écarts de ton sont régis par la norme EN 10169 et les normes XP P34-301 qui stipulent de ne pas excéder une marge de E = 1,5. À l'exception des couleurs métallisées, vives ou saturées, pour lesquelles il est impossible de réaliser une quantification de la couleur. Il faut toujours indiquer s'il s'agit d'un complément de commande d'un même chantier, afin d'effectuer la traçabilité du matériel utilisé et ainsi éviter les différences de ton. GARANTIES

21. MAGON METALES PERFILADOS est responsable des produits livrés conformément aux délais et aux conditions décrites dans la loi relative à l'ordonnancement de la construction (loi 38/1999 du 5 novembre), tant que l'utilisation et l'installation de ces produits sont réalisées dans le respect de ses recommandations, et que

CONFIDENTIALITÉ : conformément aux dispositions de la législation en matière de protection des données et au Règlement UE 2016/679 de la LSSI (34/2002), nous garantissons la confidentialité de vos données qui seront enregistrées dans un fichier propre. Vous pourrez exercer vos droits d'accès, rectification, annulation ou suppression, opposition, limitation du traitement ou de la portabilité de vos données en nous informant par courrier électronique. Vous avez également le droit de présenter une réclamation auprès de l'Agence de protection des données.

C/ Persiles y Segismunda, s/n
45221 Esquivias / Toledo / Espagne
Tél. : (+34) 925 520 035
magonaceros@magon.es
www.magon.es

sa responsabilité est démontrée par des preuves de tiers extérieurs à la relation contractuelle existant entre les parties.

22.De même et concernant le revêtement du métal utilisé, MAGON METALES PERFILADOS sera responsable uniquement de sa qualité et de son utilisation si le Client en a fait la demande écrite avant la confirmation de la commande (par l'envoi d'un questionnaire sur l'environnement dûment renseigné, signé et revêtu du sceau de l'acheteur) et si une réponse positive a été reçue de la part de l'usine sidérurgique fournissant la matière première, les deux conditions suspensives s'appliquant de manière cumulative et non alternative. GARANTIE DE PAIEMENT ET DROIT DE RÉTENTION

23.Les délais et moyens de paiement dépendront des dispositions figurant sur la Confirmation de commande.

24.En cas de doute sur la solvabilité financière du Client ou de modification de sa capacité financière (RAI (Registre des acceptations impayées), ASNEF (Association nationale des établissements financiers de crédit), perte de facilités de crédit...) par rapport au moment de la signature de la Confirmation de commande, MAGON METALES PERFILADOS pourra, à tout moment, demander au client des garanties supplémentaires de paiement. À défaut, MAGON METALES PERFILADOS sera libérée de ses engagements, indépendamment de l'absence de non-respect par le client du mode et du moyen de paiement convenus dans les clauses particulières.

25.Tout retard de paiement, de remise des documents de paiement ou de modification de l'acceptation des lettres de change, le cas échéant, ou tout autre document rend exigible, immédiatement et de plein droit, le paiement du montant total dû par le Client à MAGON METALES PERFILADOS, y compris le montant dont le terme n'est pas échu, se réservant le droit de compenser les montants recouvrés pour de futures commandes avec des dettes échues, le Client n'ayant droit à aucun type d'indemnisation à ce titre. Dans ce cas, MAGON METALES PERFILADOS peut suspendre ou annuler toutes les ventes en attente de livraison, tout en étant exonérée des responsabilités inhérentes à cette annulation.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

26.Les Marchandises fournies seront la propriété de MAGON METALES PERFILADOS, jusqu'à ce que le client s'acquitte de ses obligations de paiement, conformément aux dispositions ci-dessus, MAGON METALES PERFILADOS disposant d'un droit de crédit prioritaire pour la quantité livrée et non recouvrée vis-à-vis de la propriété, indépendamment des modalités de contrat prévues entre la propriété et le client, et celui-ci avec MAGON METALES PERFILADOS.

27.Le Client sera l'unique responsable et il assumera l'intégralité des risques et des coûts associés au déchargement, à la correcte manipulation et au stockage adéquat des marchandises livrées. À cet effet, il devra souscrire une assurance tous risques, à ses frais, couvrant la détérioration et/ou le vol de tout ou partie des Marchandises livrées et il devra remettre, à première demande, un certificat de cette assurance et du paiement de la prime d'assurance.

FORCE MAJEURE

28.L'impossibilité ou le retard de MAGON METALES PERFILADOS dans l'exécution de la fabrication, expédition et livraison des Marchandises objet du présent contrat, résultant, totalement ou partiellement, de situations de guerre (déclarée ou non), grève, conflit social, accident, incendie, inondation, événements

CONFIDENTIALITÉ : conformément aux dispositions de la législation en matière de protection des données et au Règlement UE 2016/679 de la LSSI (34/2002), nous garantissons la confidentialité de vos données qui seront enregistrées dans un fichier propre. Vous pourrez exercer vos droits d'accès, rectification, annulation ou suppression, opposition, limitation du traitement ou de la portabilité de vos données en nous informant par courrier électronique. Vous avez également le droit de présenter une réclamation auprès de l'Agence de protection des données.

MASTER EMPRESAS

C/ Persiles y Segismunda, s/n
45221 Esquivias / Toledo / Espagne
Tél. : (+34) 925 520 035
magonaceros@magon.es
www.magon.es

fortuits, retard dans le transport, pénurie de matériau, défaillances des équipements, conditions d'installations, législations, normes, ordonnances ou décrets émis postérieurement à la confirmation de commande par toute agence ou tout organisme gouvernemental, ou de l'apparition d'une éventualité*** empêchant l'exécution de ses obligations et dont l'absence constituait une hypothèse de base pour l'émission de la Confirmation de commande, ne relèveront pas de la responsabilité de MAGON METALES PERFILADOS. Dans ces circonstances, MAGON METALES PERFILADOS pourra disposer de temps supplémentaire raisonnablement nécessaire pour la réalisation de ses obligations.

JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

29. Pour tout litige découlant des relations commerciales entre le Client et MAGON METALES PERFILADOS, tous deux se soumettent aux tribunaux et juges de Tolède, Espagne, renonçant expressément à toute autre juridiction dont ils pourraient dépendre.

30. En cas de ventes à l'international, les tribunaux de Bruxelles détiendront la compétence exclusive pour résoudre le conflit.

CONFIDENTIALITÉ : conformément aux dispositions de la législation en matière de protection des données et au Règlement UE 2016/679 de la LSSI (34/2002), nous garantissons la confidentialité de vos données qui seront enregistrées dans un fichier propre. Vous pourrez exercer vos droits d'accès, rectification, annulation ou suppression, opposition, limitation du traitement ou de la portabilité de vos données en nous informant par courrier électronique. Vous avez également le droit de présenter une réclamation auprès de l'Agence de protection des données.